L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS.

Vendredi, 29 Aout 1828.

ELECTION DU PRESIDENT.

PREMIER LUNDI DE NOVEMBRE.

TICKET DE L'ADMINISTRATION.

Manufactures domestiques—améliorations internes

ELECTEURS D'ADAMS.

JAMES VILLERE—*De St. Bernard,*
A. LEBLANC—*De l'Assomption,*
C. BUSHNEL—*De l'Est Baton-Rouge,*
N. DECLOUET—*De St. Martin,*
B. MORRIS—*Natchitoches.*

(Article communiqué.)

POUR L'ABEILLE.

A Monsieur J. C. De St. Romes.

Je ne trouve rien, Monsieur, de plus admirable que l'heureux caractère dont la nature parait avoir doué certains meneurs du parti sous la banière duquel vous marchez. Il n'y a pas très longtemps encore qu'ils comptaient tous l'Etat du Kentucky comme une des ses plus fermes colonnes. Votre illustre Candidat, lui même, attachait, à ses suffrages, une importance assez grande pour ne pas craindre, malgré son âge avancé, et au risque de montrer que la plus basse intrigue est son véritable élement, de quitter son *humble* et *paisible Hermitage*, et d'aller porter son quartier-général sur la frontière de cet Etat, afin de pouvoir, de cette position avantageuse, diriger plus à son aise ses manœuvres électionnelles. Aujourd'hui, que la lutte est finie sur ce point intéressant, que la grande question est décidée contre le *héros*, nouveaux rénards de la fable vous vous consolez à merveille de ce revers irréparable. Vous n'osez pas dire que jamais vous ne vous étiez flattés d'obtenir les votes de ce populeux Etat, qui, naguères, semblait tout dévoué à votre cause; mais, à peine la nouvelle du triomphe de l'Administration nous est-elle arrivée, que feignant de le regarder comme insignifiant, vous donnez à vos amis, comme une pièce de réserve, gardée pour la bonne bouche et destinée à les réconforter, un *plat* déjà éventé, dont le *Philadelphia Sentinel* avait cru devoir régaler par anticipation, les dupes de votre parti. Ce *plat*, assaisonné avec tout l'art qui distingue les Editeurs Jacksonnistes en général, fût-il très frais, ne conviendrait point, soyez en bien convaincu, Monsieur, aux palais, un peu moins grossiers que vous ne l'avez cru jusqu'ici, des Electeurs louisianais; et si j'osais prendre la liberté de vous offrir un conseil, ce serait de vous abstenir, à compter de ce jour, de nous en donner de la même espèce. On peut bien nous égarer, nous tromper même de la meilleure foi du monde, une ou deux fois sur le même sujet; mais, ensuite, nous réfléchissons, nous raisonnons à notre tour, et nous croyons, en nous remettant le passé sous les yeux, pouvoir assez bien juger du présent et nous former une idée assez juste de l'avenir. Désabusez-vous donc, Monsieur, sur l'effet qu'était destinée à produire ici, la pièce que vous a fournie votre habile correspondant de la Pennsylvanie. En voyant le tableau qu'elle renferme, des votes Electoraux qu'obtiendront, selon lui, les deux Candidats à la présidence, en novembre prochain, il est peu d'hommes sensés qui ne se sentent disposés à la pitié pour son auteur.

Il n'est peut-être pas un Electeur sincère parmi nous qui ne soit parfaitement convaincu que si Jackson avait eu pouvoir être élu sous les suffrages du Kentucky, il n'aurait jamais entrepris la campagne humiliante qu'il vient de faire sur la ligne qui sépare cet Etat du sien. Cependant le *Philadelphia Sentinel* et vous monsieur, voudriez-vous faire accroire qu'il peut s'en passer et que, malgré le terrible échec qu'il vient de recevoir, son élection est assurée. Et c'est afin de faire passer dans notre âme une conviction qui, si elle était dans la vôtre, ne ferait pas un grand éloge de votre raison, que vous nous avez appris, par la publication du tableau dont il s'agit, qu'en accordant à Adams les votes du Kentucky et ceux de la Louisiane, votre Candidat aura 143 voix, et Adams 118 seulement—Cela est possible, monsieur; mais, jusqu'à la preuve, permettez moi de vous faire observer que, de votre propre aveu, et de celui de votre correspondant, voila déjà deux Etats, les seuls dont les Elections dirigées par l'esprit des partis qui nous divisent, aient eu lieu jusqu'à ce moment, qu'il faut effacer et que vous effacez des tablettes jacksonistes. Maintenant, dites-le moi: ne pensez-vous pas qu'après cette petite leçon, après les changemens qui se manifestent d'une manière si effrayante pour votre Héros, dans les Etats qui lui étaient le plus favorables il y a quatre ans, il faut avoir une foi bien robuste, pour adopter les calculs contenus dans le tableau que vous avez publiés, et une bien forte dose de présomption ou de témérité pour chercher à nous les faire entrer dans l'esprit comme plausibles? Comment voulez-vous que nous admettions, par exemple, que New-York puisse donner 22 votes à Jackson? Si Dewitt Clinton existait encore, il serait possible que l'espoir de le voir, d'abord, secrétaire d'Etat, et, ensuite, Président, portât ce puissant Etat à se conduire de la sorte; mais, lorsque la mort, en le privant de ce grand homme, lui a enlevé la perspective de fournir de quelque temps encore, un premier magistrat à la république, il y a de la démence à se persuader qu'il accordera à un candidat tel qu'Andrew Jackson, dont l'ignorance et l'incapacité sont proverbiales chez toutes les personnes qui le connaissent, la préference sur John Quincy Adams, homme d'Etat d'une sagesse et d'un mérite que, même ses plus sots comme ses plus cruels ennemis, n'ont jamais contestés.—Votre *Sentinel* donne, bravement aussi, les 28 votes de la Pensylvanie à Jackson; mais, Monsieur, soyez sincère: ne commencez vous pas à croire que ce généreux Editeur aura bien de la peine à faire ratifier cette donnation gratuite par les Editeurs, aussi amis de la paix que bons patriotes, du pays qu'il habite? Songez, je vous prie, que déjà il vous a fallu biffer le Kentucky et la Louisiane de tous vos savans calculs. Lorsque je réflechis que la prospérité de la Pensylvanie repose essentiellement sur la protection que nos lois nouvelles accordent à l'industrie nationale; qu'elle est plus intéressée, ou, au moins, aussi intéressée qu'aucun autre Etat au maintien et au perfectionnement du système américain dont Adams et Clay sont les nobles et incorruptibles champions, je ne puis et ne pourrai jamais me figurer qu'elle oublie et compromette ses interêts les plus chers et le salut de l'Union, au point de vouloir, aujourd'hui qu'elle a les yeux ouverts, abattre ces deux grands hommes, pour confier ses destinées à Andrew Jackson, l'ennemi reconnu de ce beaux système, lequel ne manquerait point, afin de plaire à la turbulente et audacieuse faction qui veut le porter à la présidence, de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour l'anéantir. En vérité, Monsieur, je vous le dis: plus j'y pense et plus je demeure convaincu que le sentiment du *Philadelphia Sentinel*, n'est pas plus celui de la majorité des électeurs de la Penaylvanie, que le ticket que nous avons culbuté ici, en Juillet dernier, n'était, quoique vous en disiez, le *ticket du peuple*.

Je vous quitte, Monsieur J. C. De St. Romes, en vous engageant à ne pas répéter avec tant de complaisance toutes les absurdités que vous trouvez dans certaines gazettes dévouées à votre général. Vous savez parfaitement que l'engouement inconcevable qu'on avait pour ce moderne César, dans quelques Etats de l'Union, n'existe plus; que plus on l'examine et moins on peut croire qu'il ose aspirer à la première Magistrature; enfin qu'il est déjà battu de toutes parts. Ne travaillez donc plus à prolonger une illusion qui n'existe plus même pour vous; le voile est déchiré. Jackson ne sera pas plus Président que ne l'a été Aaron Burr son ancien ami, sous les étendards duquel il devait marcher, il y a 20 ans, dans une expédition liberticide contre l'Union Américaine. John Quincy Adams, le patriote sincère, l'homme d'Etat éclairé qui, par 4 années d'une Administration sage, économique, prospère, honorable et pacifique, a donné à la patrie les plus solides garanties qu'elle pouvait désirer, sera réélu.

CAIUS GRACCHUS.

DE L'INTERIEUR.

Les Creeks.—Nous apprenons par une personne arrivée dernièrement de Catahouchy, que les Creeks Indiens, du côté de cette frontière, sont dans la situation la plus déplorable: ils ont consommé toutes leurs provisions, dépensé l'argent que le gouvernement leur a payé, et la disette totale dans laquelle ils se trouvent leur imposera bientôt l'affreuse nécessité de mourir de faim. Six à sept mille de ceux qui sont opposés à l'émigration se sont assemblés au Conseil *(Council Ground)* à quinze milles de Columbus, mais on ne sait pas dans quelle intention. On a beaucoup de crainte à Columbus que les Indiens, poussés au désespoir, ne viennent à commettre toutes sortes de déprédations sur nos bitoyens sans défense.

(Gazette d'Alexandrie.)

MEXIQUE.

Le consulat français de Véra-Cruz, par suite de la démission de Mr. P. Laborde, a été conféré par le consul-général de Mexico, à M. Dominique Magnan, le mois dernier.

ANGLETERRE.

Les lords de la Trésorerie ont permis aux propriétaires de marchandises encore intactes dans la grande Bretagne, de les y garder en magasin une année de plus, à dater du 12 Juin.

Sir John Byng, dit-on, devait succéder à Sir George Murray dans le commandement en chef de l'armée d'Irlande.

GRECE.

Les nouvelles de la Grèce représentent les ports de Modon, de Coron et de Navarin comme étroitement bloqués par les escadres alliées.

Sous la date de Smyrne le 14 Avril, nous apprenons que les ambassadeurs des cours alliées devaient très-incessamment se réunir à Corfou, qu'ils presseraient la Turquie de faire cesser par son intervention les troubles de la Morée, qu'ils emploieraient même la force pour l'y contraindre, et qu'à cet effet on devait débarquer dans la Morée des soldats anglais et français.

FEUILLETON.

Mr. l'Editeur,

Je vous prie, par l'entremise de votre feuille, de vous informer si c'est dans l'intention d'assainir la ville que le Maire permet de jeter les chiens morts sur les derrières de la ville, et à quelques pas des maisons de la rue Trémé.

UN DE VOS ABONNES.

Un nommé Starr, accusé d'avoir assassiné le Docteur Hobson, d'Alexandrie, et qui s'était échappé de la prison de cette ville, vient d'être arrêté par le Shérif de la paroisse Ste. Marie. *(Gaz. des Attak)*

On nous écrit de Plaquemine: (dit la Gaz. des Attakapas) " Le 24 Juillet au soir, un voyageur voulant sans doute économiser le passage d'un steam-boat, passa au Parc de Plaquemine dans une pirogue menée par un mulâtre que l'on dit être le mer Joseph Fortier. Il a été assassiné dans la journée du 26, près du bayon Pigeon (celui près du bayou Tinsa) et ce mulâtre a pris passage à bord du Steam-boat Attakapas, de l'entrée de Plaquemine à la Nouvelle Orléans, le lundi 28. Il paraît que la victime est un ouvrier qui s'appelait Enoch Prevost. On a trouvé ses papiers sur le bord de la Grande Rivière, avec des effets qui paraissaient être ceux du mulâtre, qui les avait substitués à de meilleurs sans doute.

Il serait à désirer qu'on s'occupât des moyens de se saisir du coupable, afin qu'un exemple prévint de semblables crimes."

Un homme noyé par un chat.

Le *Weedsport Advertiser* raconte cette singulière aventure, arrivée dans la ville de Caton, près de Cross-Lake:

"Un jeune homme nommé Stockwell, fils d'une vieille veuve de ce nom qui habitait cette ville, après avoir tenté plusieurs fois de tuer un chat, favori de la maison, dans le but de faire de la peine à sa mère, résolut enfin d'accomplir ce qu'il avait tant de fois essayé. Un matin, il prit le chat et s'enfuit dans les bois, en disant à sa sœur la plus jeune qu'il allait le tuer. On ne les revit plus jusqu'à l'après midi, que le chat s'en revint à la maison. On crut s'appercevoir qu'il avait été dans l'eau, mais on fit peu d'attention à cette circonstance jusqu'au soir, où la famille du jeune homme ne le voyant pas reparaître, commença à s'alarmer. Le lendemain matin plusieurs personnes se réunirent pour aller à sa recherche. Elles entrèrent dans les bois, cherchèrent partout, et arrivèrent enfin jusqu'au Cross-Lake sur les bords duquel elles trouvèrent ses vêtemens: on se procura un canot et l'on se mit à la recherche de son corps sur le Lac; on le découvrit au moment même où il remontait à la surface. La figure et une épaule du jeune homme étaient tout égratignées, comme par les griffes d'un chat, ce qui, joint à ce qu'il avait dit en quittant la maison, ne laissa plus doute qu'il ne se fût noyé en cherchant à détruire cet animal. Le corps fut immédiatement transporté à la maison, où, dit-on, on eut bientôt une nouvelle preuve que cet animal avait été la cause de cette mort malheureuse. Aussitôt que le corps fut entré dans la maison, le chat s'élança dessus pour renouveler ses attaques, et on ne réussit qu'avec beaucoup de peine à l'écarter. On suppose qu'il se jeta dans le Lac avec le chat pour le noyer, et que les efforts de celui-ci pour se sauver ont occasionné ce déplorable événement.

Tremblemens de terre.

Dans le cours des six derniers mois de l'année qui vient de s'écouler, les tremblemens de terre se sont multipliés extraordinairement aux Antilles. Outre celui du 8 Juin, dont il a été rendu compte à l'Académie, il y en a eu neuf, depuis la fin de Juillet jusqu'au milieu de Décembre dernier.

La date précise de ces phénomènes pouvant jeter quelques lumières sur la direction des commotions souterraines et sur la rapidité de leur propagation, il est utile d'en indiquer l'époque précise.

Le premier tremblement de terre éprouvé, en 1827, à la Martinique, a eu lieu le 3 Juin, à 2 heures du matin; le second, le 24 Juillet, à 5 heures 45 minutes après midi: ces deux secousses ont été très-fortes; le troisième, le dimanche 5 Août, à 10 heures 30 minutes du matin, lorsque la plus grande partie de la population était rassemblée dans les églises; ce qui a augmenté le tumulte et la terreur. Le désastre de Caracas était arrivé dans une occurrence semblable, et son souvenir contribuait à accroître l'épouvante.

Le quatrième s'est fait ressentir, le 25 septembre, à 5 heures 30 minutes du matin; le cinquième, le 27, à 4 heures 30 minutes du matin; le sixième, le 2 octobre, à 4 heures après midi; le septième, le 30 novembre, à 2 heures 45 minutes du matin; le huitième, le 1er. décembre, à 10 heures du matin; le neuvième le même jour, à 5 heures 15 minutes après midi; enfin le dixième, le 8 décembre, à 5 heures 20 minutes du matin.

Les trois derniers ont été formés d'un mouvement ondulatoire du sol, faible et lent; mais le tremblement de terre du 30 novembre, avant le jour, a été singulièrement violent et prolongé. La moindre estimation de sa durée la porte à 50 secondes; on assure qu'on n'en a point éprouvé d'aussi fort et d'aussi prolongé depuis 70 ans. Il n'a point produit d'autres accidens, par ses effets immédiats, que d'ébranler et de lézader quelques édifices; mais l'effroi qu'il a causé a fait abandonner les maisons avec une telle précipitation qu'il en est résulté plusieurs malheurs.

Des lettres de la Guadeloupe font connaître que ce tremblement de terre a été éprouvé dans cette île, à environ 35 lieues au nord-ouest de la Martinique, avec une violence non moins grande, mais un quart d'heure plus tard, s'il était possible de croire à l'exactitude rigoureuse des heures indiquées par la correspondance du Fort-Royal et celle de la Pointe à Pitre.

L'opinion commune aux Antilles que ces phénomènes ne sont point étrangers à l'état de l'atmosphère s'est appuyée de nouveaux indices. On a remarqué que la pluie avait commencé à tomber, immédiatement après que la terre avait tremblé, et l'on a si constamment observé cette coïncidence singulière que plusieurs personnes inclinent maintenant à ne point l'attribuer au hasard.

A. MOREAU DE JONNES.

(Revue Encyc.)

☞Ces observations ne pourraient-elles pas conduire à penser que le fond de l'Océan, dans toute l'immense étendue qui comprend les Lucayes, les Antilles et les îles Caraïbes, est semé de volcans? La supposition qui a été faite à l'égard des îles qui séparent le Kamtschatka du nord du Continent américain, pourrait être renouvelée [illegible] quelque apparence de fondement; toutes ces îles étaient jadis autrefois liées entre elles et au continent, et n'en ont été détachées telles qu'on les voit aujourd'hui que

Bouteilles Bouchons.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédiés.

Goel. Pomona, Arnard, Mobile, capitaine
Goel. Maria, Baker, Pensacole, capitaine
Goel. Josefa, Mestre, Campêche, F Tio

Arrivés.

Bateau de remorque Hercules, ayant mis en mer par la Passe Sud-Ouest, le brick Caroline, Craig, pour le Havre, et les goelettes Sally & Polly, Waterman, pour St. Yago de Cube, et Amestad, Lopez, pour Campêche,—Il a amené de la mer, la barque anglaise Anges & Ann, Smith de Liverpool par la voie de Matanzas, consignée à Gordon, Forstall et Co. sur lest, 6 passagers.

Il a quitté la Passe Sud-Ouest Mercredi à midi et la Balize à 6 heures et demie du soir: il n'y avait rien en vue à l'une et l'autre passe, et pas de batiment dans le fleuve.

L'Hercules a monté le fleuve pour aller chercher le Pilot, qui a crêvé le bout de son cylindre, et repartira pour la Balize et la Passe Sud-Ouest avec le brick Louisiana, Nartigue, et les goelettes Josefa, Mestre, et Vella-Dolores, Peyra.

A la Pointe, le brick hambourgeois Dockenhuden, Menfing, de Hambourg—cargaison déjà annoncée.

AVIS.—Les soussignés préviennent le public, qu'ils viennent de contracter une société sous la raison de *Mathieu & Pinta*. Leur magasin est situé rue de la Levée, No. 47, entre les rues Bienville et Conti, où ils tiendront constamment un assortiment complet de Chapeaux, Souliers et Habillemens faits. Ayant pris des arrangemens avec les meilleures manufactures de New-York et de Philadelphie, ils seront à même d'avoir les marchandises toujours fraiches, et de les vendre à des prix modérés.

B. PINTA.
E. V. MATHIEU.

29 aout—6

A VENDRE A L'AMIABLE.

Un Terrain situé encoignure des rues Bienville et des Remparts, ayant 60 pds. 7 pouces environ de face à cette première rue et 129 pieds environ de face sur la rue des Remparts, désigné par le No. 48, attenant au No. 47; la maison est briquetée entre poteaux; ainsi que tous les autres édifices de toute nature que ledit terrain comporte. Ce terrain paie une rente à la corporation de cette ville sur un capital de 1250 à raison de 6 pr. 0-0 par an.

On offre également à vendre, le fonds d'une boutique de ferblanterie et chaudronnerie, appartenant à Mr. Gléthais Labarre, avec toutes les marchandises qui s'y trouvent, et les outils, nécessaires pour ces deux états, situé rue Conti, entre Chartres et Levée.

Pour les conditions, qui seront avantageuses, s'adresser à Jean Dufour, rue de Chartres, en face de la bourse. 29 aout—6

EN débarquement des navires Illinois et Missouri et à vendre par le soussigné.

10 balles Indiennes françaises
3 " Mousselines " "
1 " Schals " 7-8
8 cs. Coutil gris Fil coton,
2 " Schals pluche,
1 " Velours coton,
4 " Dentelles coton,
2 " Echarpes et Fichus gaze,
De plus en Magasin.
10 balles Coton écru 38 pouces,
25 douz. Kirchenwasser 1ère. qualité.

ayant droit au drawback

P. E. SORBE'.
28 aout. rue Royale N°. 118.

LES personnes qui ont quelques réclamations contre la succession de feu Antoine Martin, décédé en cette ville, sont invitées de se présenter chez le soussigné. V. ROUMAGE.
28 aout—1m. Ex. testamentaire,

FARINE, GRAISSE ET BEURRE—500 barrils farine fraiche superfine, 50 fréquins graisse, bonne qualité, 20 fréquins Beurre frais, en débarquement, et à vendre par JOHN P. PAYSON,
20 Août Rue Conti, N°. 23.

AVIS—Le soussigné ayant fixé sa résidence dans la paroisse d'Yberville, à 2 ou 3 milles au-dessus du Bayou Plaquemine, et du même bord, y continue l'exércice de sa profession, et suivra régulièrement les cours de district dans les paroisses Est et Ouest Baton-Rouge, Pointe Coupée, St. Jacques, Ascension et autres de l'intérieur de Lafourche.—En se chargeant des affaires qui lui seront confiées, le soussigné stipulera toujours, lorsque ses cliens en manifesteront le désir, de conduire lui même sans augmentation d'honoraires, ces affaires jusqu'en appel inclusivement, si le cas y échet.—Près de vingt ans de pratique, tant à la Nlle-Orléans que dans les paroisses susdites, semblent dispenser le soussigné de la nécessité de dire que son zèle, ses soins et son activité ne laisseront jamais rien à désirer à ses cliens pour le succès des causes qui lui seront confiées.

Le soussigné a confié à son confrère, Mr. P. Soulé, avocat résidant à la Nlle-Orléans, et associé avec Mr. Louis Moreau Lislet, la suite, (selon la liste qu'il lui a remisé) des affaires de son cabinet non encore terminées; les talens de Mr. Soulé, les grandes lumières de Mr. Moreau Lis et, son associé, sont les meilleurs garans qu'on puisse désirer que ces affaires seront conduites à leur fin d'une manière convenable, indépendamment de ce que le soussigné, toutes les fois que des affaires en appel le conduiront en ville, joindra ses soins à ceux de ces Messieurs.

Toutes personnes de la Nlle-Orléans, ayant des communications à faire au soussigné, peuvent les lui faire parvenir avec célérité en les donnant à son fils Adolphe Cuvillier, commis au greffe de la Cour Suprême, demeurant rue St. Pierre, no. 47, vis-à-vis de la prison de l'Etat.

Yberville, ce 8 Aout 1828.
18 aout—3,1pa CUVILLIER.

Ventes Publiques.

Par T. Mossy.

AUJOURD'HUI, 29 du courant, il sera vendu au magasin d'Encan, 3 caisses Toiles d'Irlande, belle qualité. 29 aout.

Par Bouligny et Dominguez.

IL sera vendu Vendredi 29 du courant, à 4 heures de l'après-midi, rue Bourbon, entre St. Louis et Conti, pour clôre diverses factures,

113 barriques VIN rouge de Bordeaux. Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 21 aout

Par Joseph Le Carpentier.

MARDI 2 Septembre, il sera vendu à 4 heures, au magasin situé au coin des rues Toulouse et Bourgogne, 130 barriques de VIN rouge, de Bordeaux, bonne qualité. 21 aout

THEATRE ST.-PHILIPPE.

Jeudi, 28 Avril,

LE directeur du Théâtre des Marionnettes, récemment établi dans la même rue dans le local de M. Morel, jaloux d'offrir au public plusieurs nouveautés qui n'ont point encore paru dans cette ville, se félicite de pouvoir les exhiber dans un local commode et aéré, ce spectacle aura lieu tous les Dimanche, Mardi et Jeudi de chaque semaine, et il sera toujours varié. On commencera 1°. par l'exposition d'une

VUE MARITIME

Et l'attaque et destruction d'une Goelette

Par le fameux

SERPENT MARIN.

2o. SILVIO *ou le* TUTEUR JALOUX,

Petite pièce bouffonne exécutée par des Marionnettes.

3°. LA LUTTE DE L'INNOCENCE *ET DE L'ASTUCE,*

Pièce mécanique.

4o. DANSES et SCENES *PANTAGONIENNES.*

5o. L'exhibition de six tableaux de Feux Pirhyques de la plus grande dimension, représentant les principaux monumens de Paris, tels que la Colonne de la place Vendôme, l'Hotel des Invalides, la nouvelle Bourse, la Fontaine des Innocens, l'Eglise de Notre Dame, et la belle Rose dédiée aux dames Louisianaises.

Prix des places—Premières, parterre et secondes, 4 escalins; troisième 2 escalins. Les enfans payeront moitié prix partout.

Nota. Les secondes sont exclusivement réservées aux personnes de couleur libre, les troisièmes aux esclaves.

Les bureaux seront ouverts à 6 heures et demie, on commencera à 7 heures précises. 27

POUR LA MOBILE, EN TOUCHANT A LA BAIE ST. LOUIS,

La goelette fine voilière, SUN, capne Eldridge, partira du Bassin pour les susdits ports, sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
21 aout JNO. SUCKLEY, rue du Bassin.

POUR ST.-YAGO DE CUBE,

La goelette fine voilière SALLY AND POLLY, ayant une grande partie de son chargement, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à
21 aout GOTTSCHALK & REIMERS.

PAQUEBOTS REGULIERS POUR TAMPICO.

Les belles goelettes CORREO, capitaine Tucker, et HOUND, capitaine Bateman, de première classe et fines voilières, partiront à l'avenir comme paquebots réguliers entre ce port et celui de Tampico, deux fois par mois pour chaque port. Le *Hound* partira d'ici le 1er. Août, et de Tampico le 15 du même mois; et le *Correo* partira d'ici le 15 d'Aout, et de Tampico le 1er. de ce mois.

☞ Les passagers et les chargeurs peuvent être assurés que les arrangemens ci-dessus seront ponctuellement observés.

Pour frêt ou passage s'adresser à Tampico, à GORDON, TUYES et Co,
Et à la Nouvelle-Orléans, à GORDON, FORSTALL et Co.
1er. aout.

POUR LA HAVANE.

Le brigantin français la SOPHIE, du port de 134 tonneaux, de première classe, et un très fin voilier, est à même de prendre charge pour le susdit port. Il ne tardera pas à partir, et n'ayant besoin que de trois cents barrils pour compléter son chargement, ou pour application de passage, ayant des emménagemens très-supérieurs, s'adresser à
D. G. BORDUZAT & Co.
29 Juillet. Rue Royale, No. 108.

A FRETER.

Le beau brick américain, fin voilier FREE OCEAN, capitaine Crusé, du port de 296 tonneaux. S'adresser à
25 juil. GOTTSCHALK & REIMERS.

LE Docteur J. PRATS a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a changé son domicile et qu'il demeure maintenant rue St. Anne, au coin de la rue Bourgogne, où il sera toujours à la disposition de ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance. 22 aout.

CHAPEAUX DE CASTOR.

RUE DU CANAL N°. 18.

NICHOLS & KEELER viennent de recevoir par le navire Frances, venant de New-York, un assortiment de chapeaux de Castor à la mode pour hommes, de la première qualité, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. 12 aout.

AVIS—Le vingt-quatre Novembre mil huit cent dix-neuf, le soussigné prévint le public, par un avis inséré dans le *Courrier de la Louisiane*, qu'il ne paierait aucune des dettes que Marie Lareaux, son épouse, pourrait contracter après cette époque; n'ayant eu depuis lors aucune raison pour changer de résolution et voulant de nouveau mettre sur leurs gardes les personnes qui pourraient contracter avec elle, il croit devoir faire connaître au public, qu'il est bien décidé à ne payer aucune des dettes qu'elle pourrait avoir contractées malgré ledit avis, ni aucune de celles qu'elle contractera dans la suite.

27 août—3 FRANÇOIS AUGUSTE.

PETITES COQUILLES,

A VENDRE, environ cent barils sur le canal, à un filet du Bassin. S'adresser sur les lieux. 9 août.

MERRAINS A PIPE—16000 merrains à pipe à vendre par
A. BORDUZAT & Co.
14 juillet. Rue Royale n°. 108.